

RENCONTRE ANNUELLE DE NICOLAS FRICOTEAUX AVEC LES PRINCIPAUX DES COLLÈGES PUBLICS

En 2025, le Département consacre 35 M€ aux collèges axonais. Les travaux réalisés, la formation des agents et la restauration étaient au cœur des échanges de la réunion annuelle des principaux conviés par le président du Conseil départemental de l'Aisne.



Ce mercredi 1^{er} octobre, le président du Conseil départemental de l'Aisne Nicolas Fricoteaux a réuni l'ensemble des chefs d'établissement des collèges de l'Aisne pour **un temps d'échanges autour des politiques départementales déployées dans les établissements**, en présence d'Isabelle Ittelet, vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne déléguée aux collèges et à la jeunesse, et de Alain Aubert,

Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN). L'accueil a été assuré par Monsieur Gavel, principal du collège Charlemagne, dans le service de restauration de l'établissement.

Cette matinée a constitué **une occasion d'échanger autour des enjeux éducatifs du département** et des actions menées pour améliorer le quotidien des 23 037 élèves et des équipes éducatives.

Le Président a réaffirmé **l'engagement du Département en faveur des collèges**, et a rappelé les moyens financiers alloués, avec **un budget de 35 M€ pour 2025**. « *Bien que nous soyons confrontés à de fortes contraintes budgétaires, nous maintenons l'éducation au rang de priorité absolue* » a souligné Nicolas Fricoteaux.

Plusieurs sujets d'actualité ont été abordés :

- Les taux de contribution des usagers de la restauration et l'effort maintenu de **60% du coût des repas pris en charge par le Département**
- La campagne de demandes de **bourse en ligne pour les frais de cantine des collégiens**
- Les travaux réalisés depuis 2 ans dans les collèges (cuisines et sanitaires plus particulièrement)
- Le lancement du **déploiement du logiciel de restauration** pour 5 collèges depuis la rentrée 2025, pour un coût de 400 000€ pour l'ensemble des collèges départementaux, dont 60 % financés par le FEDER.
- La poursuite de **la formation aux usages du numérique pour l'ensemble des agents du Département**, initiée dès le début de l'année 2025,
- La reconduction de **Cap Collège Olympique**, pour une 5^{ème} année, avec encore quelques nouveautés pour proposer des actions pédagogiques à dominante sportive dans le cadre de l'héritage des JOP Paris 2024
- La présentation des **offres pédagogiques du Département** : ateliers et ressources pédagogiques (archéologie, histoire, développement durable), projets sportifs ou encore actions de développement des usages numériques... Un livret est à disposition de l'ensemble des équipes éducatives des collèges et établissements scolaires en format numérique sur www.aisne.com